

Pour visualiser cet email dans votre navigateur, [cliquez ici](#)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Madame la Maire, Monsieur le Maire,

La Région Bourgogne-Franche-Comté vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2022/2023 ouvrira **le 07 juin 2022**.

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles, qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires, ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s).

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le **15 juillet 2022**.

Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible [ici](#)

[Site internet de la Région](#)

RAPPEL !

Pour les élèves circulant sur le réseau Mobigo, la carte de transport scolaire est à conserver plusieurs années et sera renouvelée à chaque changement de cycle scolaire (maternelle, élémentaire, collège et lycée). Elle sera réactivée d'une année sur l'autre, à distance, dès que la réinscription sera réalisée et instruite. À chaque montée dans le car, l'élève doit présenter sa carte au conducteur et devant le valideur lorsque le véhicule en est équipé.

Vous souhaitez informer la Région de travaux, d'une fermeture d'établissement, demander la création d'un point d'arrêt ? Consultez le flyer disponible [ici](#) pour vous accompagner dans vos démarches.

Si des familles de votre Commune ne parviennent pas à s'inscrire en ligne, un formulaire papier d'inscription est à télécharger sur le site internet de la Région ou à demander auprès de leur Unité Territoriale.

Cordialement,

REGION
BOURCOGNE
FRANCHE
COMTE



Unité territoriale du Jura

Direction des Mobilités et des Infrastructures

Tel. 03 63 64 21 60

Bureaux : 21 Place Perraud

39000 LONS-LE-SAUNIER CEDEX

Siège : 4 square Castan - CS 51857

25031 BESANCON CEDEX